



## FICHE DE RESERVATION DES ACCUEILS DE LOISIRS DE 3 A 13 ANS (année de naissance)

*Vacances d'été 2024 – Du lundi 08 juillet au vendredi 26 juillet 2024*

**Clôture des inscriptions le mercredi 5 juin 2024**

Dans le cadre de sa politique Enfance Jeunesse, la ville de Fleurbaix organise des accueils de loisirs payants et accessibles aux enfants de 3 à 13 ans. Le nombre de places étant limité, **la priorité sera donnée selon les critères définis ci-dessous (merci de cocher la case correspondante) :**

### 1) Familles fleurbaisiennes

- 1  Enfant ou parent porteur du handicap
- 2  Famille monoparentale
- 3  Enfant dont les deux 2 parents travaillent
- 4  Fratrie accueillie au multi-accueil simultanément
- 5  Enfant ou fratrie scolarisée dans une école fleurbaisienne
- 6  Autre (ex : enfant scolarisé école extérieure) enfants dont un parent travaille sur la commune

### 2) Familles extérieures

- 1  Scolarisé sur la commune ET avec un parent travaillant sur la commune
- 2  Scolarisé sur la commune
- 3  Un des parents travaille sur la commune
- 4  Grand-parent domicilié sur la commune
- 5  Autre cas

L'accès aux différents accueils est conditionné à la délivrance des documents suivants :

- 1- **Dossier d'inscription famille** accompagné des pièces justificatives
- 2- **Dossier enfant**
- 3- **Fiche de réservation périodique**



Après la clôture des inscriptions, les familles ont la possibilité d'effectuer des réservations complémentaires, en fonction des capacités d'accueil restantes. Elles peuvent contacter Romain Desjouis, directeur des accueils de loisirs au service Enfance Jeunesse (par mail ou par téléphone).



### Règlement intérieur 2024-2025

- Toute réservation engage la famille sur une présence de l'enfant sur la période considérée.
- Les fiches de réservation périodiques sont à retirer directement à la Maison Des Loisirs ou sur [www.fleurbaix.fr](http://www.fleurbaix.fr) 4 semaines avant le début de la période et à déposer sous 8 jours.
- Une confirmation de réservation par mail est systématiquement transmise à la famille par le directeur des accueils de loisirs.
- La famille répond par mail à cette confirmation pour valider définitivement son inscription et le paiement.
- Toute confirmation de réservation vaut paiement.
- En cas d'annulation avec certificat médical dans les 48h, si l'enfant a participé à 1 ou 2 jours sur l'ensemble de la semaine, le forfait semaine ne lui sera pas compté. Dès le 3<sup>ème</sup> jour de participation, la famille devra tout de même s'acquitter du forfait complet.



Maison des loisirs : 12 bis rue du Quesne 62840 Fleurbaix

Directeur des accueils de loisirs : Romain Desjouis 03 21 68 11 55 / [enfance.jeunesse@fleurbaix.fr](mailto:enfance.jeunesse@fleurbaix.fr)

**Clôture des inscriptions le mercredi 5 juin 2024**

Nom :	Prénom :	Date de naissance :	Age :
Nom :	Prénom :	Date de naissance :	Age :
Nom :	Prénom :	Date de naissance :	Age :
Nom :	Prénom :	Date de naissance :	Age :



Je réserve la semaine de centre, la cantine et la garderie **pour chaque enfant**, en inscrivant son prénom.

Vacances d'été 2024	Semaine 28 Du 08 au 12 juillet	Semaine 29 Du 15 au 19 juillet	Semaine 30 Du 22 au 26 juillet
Prénom des enfants			

CANTINE	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 08 au 12 juillet					
Du 15 au 19 juillet					
Du 22 au 26 juillet					

GARDERIE	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Semaine 28</b> 7h30 à 9h					
17h à 18h30					
<b>Semaine 29</b> 7h30 à 9h					
17h à 18h30					
<b>Semaine 30</b> 7h30 à 9h					
17h à 18h30					

Responsables légaux

Nom/Prénom :

Date :

Signature :